

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

D-FOAM FLUID – PREMIUM FLUIDS

Date : 5 Juillet 2018

Fiche de données de sécurité

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance ou de la préparation: D-FOAM FLUID – PREMIUM FLUIDS

Nom du produit chimique: Benzene Methanaminium, N-dodecyl-N, dimethylchloride

SYNONYMES

Nom d'expédition:

Formule chimique: Benzene Methanaminium, N-dodecyl-N, dimethylchloride

Autres moyens d'identification:

Numéro d'index: Aucune données

Numéro d'ID: Aucune données

Numéro CAS: 63449-41-2

Numéro d'enregistrement REACH: Aucune données

Numéro EC: 264-151-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance: Produit concentré pour neutraliser les résidus de mousse.

Utilisation Déconseillée: Autres que celles prévues originellement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise: PREMIUM FACTORY SAS

Adresse : 1 ROUTE NEUVE, 71710 MONTCENIS - FRANCE

Téléphone: +33(0)608 630 452

Fax : +33(0)972 656 812

Mail : info@premiumfactory.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence ORFILA (France) +33(0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD: Xn R21/22 C R34 N R50

Classification DPD: Xi

Classification CLP: H290 H314 H400 H302-H312

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette CLP

Mention d'avertissement : Attention

Déclaration(s) sur les risques: Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Consignes de sécurité : Cf. Section 15

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

Éléments pour étiquette DSD / DPD

Indications de danger: Cf. Section 15

Consignes de sécurité : Cf. Section 15

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

1. Numéro CAS 2. EC NO 3. Numéro index 4. Numéro REACH	%[poids]	nom	Classification selon la directive 1999/45/EC [DPD]	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1. 63449-41-2 2. 264-151-6 3. 4.	27g/l	Benzene Methanaminium, N-dodecyl-N, dimethylchloride	Xn r21/22 C R34 N R50	H290 H314 H400 H302-H312

Identification de PBT / vPvB: Aucune données disponible

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général: Aucune données disponibles

Ingestion: Rincez la bouche avec beaucoup d'eau. Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

Contact des yeux : Si ce produit entre en contact avec les yeux rincez la région touchée à l'eau. Si l'irritation persiste, consultez un médecin s'il y a irritation.

Contact avec la peau: Si ce produit entre en contact avec la peau : Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible). Consultez un médecin s'il y a irritation.

Inhalation: En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalé: Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux) Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.

Ingestion: Bien que l'ingestion ne soit pas reconnue comme produisant des effets nocifs (tel que classifié dans les directives CE), le produit peut être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents.

Contact avec la peau : Le produit est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé et des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). La pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

Yeux:Le produit est reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

Chronique: Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Ce produit est une préparation aqueuse sans aucun risque d'inflammabilité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu: Aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte incendie: Aucune

Risque d'incendie/explosion: Aucune

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Moyens de protection individuelle:

Lunettes:	Gants:	Respirateur:
Lunettes résistant aux produits chimiques.	Nitrile de type résistant aux produits chimiques.	Filtre de type A de capacité suffisante

Eclaboussures mineures et majeures : Enlever immédiatement tout vêtement souillé et rincer abondamment à l'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Peut être toxique pour la faune aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Stocker à l'abri du gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas stocker dans des récipients métalliques. Stocker dans des récipients en matières plastiques. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conserver de préférence à la verticale.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation sûre : Limitez tout contact personnel inutile. Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles

Protection contre l'incendie et l'explosion

Autres informations : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de la poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: A l'abri du gel.

Incompatibilité de Stockage :

Matériaux d'emballage incompatibles: Ne pas stocker dans des récipients métalliques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Source	Produit	VME ppm	VME mg/m ³	VLE ppm	VLE mg/m ³	Pic ppm	Pic mg/m ³	TWA F/CC	Notes
EU Consolidated List of Indicative Occupational Exposure Limit Values (IOELVs)									
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France									

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié

8.2.2. Protection Individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protection latérales. Porter des lunettes de protection compatibles avec les appareils respiratoires.

Protection de la peau: Porter une combinaison de travail en coton.

Protection des mains: Type de gants recommandés : gants nitriles.

Protection corporelle:

Autres Protections:

Protection respiratoire: Lors de son application par pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire répondant aux directives européennes en vigueur (89/656/CEE,89/686/CEE).

Les risques thermiques:

Produit(s) recommandé(s):

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide
ODEUR	Amande amère
Seuil pour les odeurs	Sans objet
pH (1% solution)	Sans objet
pH (comme fourni)	8
Point de congélation (°C)	Sans objet
Point d'ébullition (°C)	100°C
Point éclair (°C)	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité	Sans objet
Pression de vapeur (kPa)	Sans objet
Densité de vapeur (Air = 1)	Sans objet
Densité relative (Eau = 1)	Sans objet
hydrosolubilité	Illimité dans l'eau
Coefficient de partition : n-octanol / eau	Sans objet
Température d'auto inflammation (°C)	Sans objet
Point critique (°C)	Sans objet
Viscosité (cSt)	Sans objet

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés oxydantes	Sans objet
Limite supérieure d'explosivité	Sans objet
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Sans objet

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. **Réactivité** Aucune
- 10.2. **Stabilité chimique** : Avant la manipulation le produit ne doit jamais être dilué ou mélangé avec d'autres produits chimiques, afin d'éviter tout effet néfaste sur les ingrédient actifs.
- 10.3. **Possibilité de réaction dangereuse** Aucune
- 10.4. **Conditions à éviter** Aucune
- 10.5. **Produits incompatibles** Substances anioniques
- 10.6. **Produits de décomposition dangereux** Aucune

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Des contacts avec la peau et les muqueuses peuvent provoquer des symptômes d'irritation comme par exemple rougeurs, cloques, dermatoses...

Des projections de liquides dans les yeux peuvent provoquer une irritation. En cas de projection oculaire, rincer immédiatement à l'eau.

L'ingestion accidentelle peut provoquer des brûlures buccales, retro sternales et epigastriques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Poisson: Aucune

Daphnia Magna: Aucune

Algae: Aucune

Toxicité pour les micro-organismes aquatiques: Aucune

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
D-FOAM FLUID	Rapidement biodégradable	Aucunes données

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
D-FOAM FLUID	Modéré

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
D-FOAM FLUID	Aucunes données

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Donnée disponible	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Critère PBT et vPvB?	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage: Nettoyer l'emballage avec de l'eau

Options de traitement des déchets: Tous déchets liquide doit faire l'objet d'une récupération.

Options d'élimination par les égouts: Eviter tout déversement dans les cours d'eau bassins rivières et égouts.

Autres recommandations d'élimination: Neutralisation : Eau chlorée.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaire: Respecter les conditions d'applications en vigueur.

Transport par terre ADR/RID/GGVSE

14.1. Numéro ONU	Aucune donnée disponible	14.4. Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée disponible
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	Aucune donnée disponible	14.4. Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée disponible
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	Aucune donnée disponible	14.4. Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée disponible
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible

Inland waterways transport (ADNR / River Rhine)

14.1. Numéro ONU	Aucune donnée disponible	14.4. Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée disponible
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée pour D-Foam

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

ANNEXE 1

Composant	Annexe 1 67/548/CEE
D-FOAM FLUID	Aucune donnée disponible

Appendice VI

Aucune données

PREMIUM FACTORY

The consommables for Professional in Special Effects

SECTION 16: Autres informations

RISQUE

Codes Risque	PHRASES RISQUE
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

ANNEXE II: Indications de danger

R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R 34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autre

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

La fiche de donnée de sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Cette fiche de données de sécurité conforme aux Règlements (CE) No 1907/2006, (CE) No 1272 / 2008 (CLP)

Ce document est protégé par Copyright.